des sciences de Semur de l'activité féconde qui, sur un champ de fouilles depuis longtemps exploité, assure toujours de nouvelles découvertes.

II. — M. Marouzeau appelle l'attention de la Société sur *le pluriel appelé quelquefois distributif*, qui s'applique à un objet unique considéré dans des circonstances diverses. Il rappelle que dans un exemple précédemment étudié (cf. cette *Revue*, 1931, p. 42) la méconnaissance de cet emploi du pluriel pouvait conduire à tirer d'un témoignage de Quintilien une fausse conception de l'accent latin. Dans un autre passage de Quintilien (IX, 4, 91-93), la formule « ex breuibus ad longas insurgere » doit s'interpréter « monter de *la* brève à *la* longue » si l'on veut comprendre correctement une règle touchant le rythme de la phrase latine.

M. M. Durry cite un passage de Végèce (II, 20), où, en vertu de la même interprétation du pluriel, « sacci per cohortes singulas ponebantur » doit être compris « *un* sac par cohorte ».

III. — M. Marouzeau présente une autre série d'observations desquelles il résulte que les anciens, quand ils ont à énoncer une règle de style, s'amusent volontiers à la formuler dans une phrase qui en fournit justement l'illustration. C'est cette façon de *joindre l'exemple au précepte* qui a été imitée par Boileau lorsqu'il proscrit l'hiatus en en donnant deux exemples :

« Gardez qu'une voyelle, à courir trop | hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin | heurtée. »

M. Albertini fait observer que ce jeu didactique, outre l'intérêt qu'il présente en lui-même, mérite d'être étudié comme un élément du style parodique.

III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(8 décembre 1934).

Président : M. D. Barbelenet.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

M. Marouzeau, administrateur, présente, avec les commentaires utiles, le rapport qu'il a établi sur l'activité de la Société pendant l'année écoulée :

Rapport de l'Administrateur.

Notre Société, grâce à des mesures prises à temps pour réduire ses dépenses, grâce surtout à la valeur scientifique de ses publications, qui en assure et en maintient la vente, traverse sans trop de dommage la crise dont souffrent toutes les entreprises.

La vente de la Revue et de la Collection est restée satisfaisante, sans pouvoir toutefois nous permettre de prendre à notre compte la publication des volumes récemment parus ou à paraître prochainement dans la Collection, comme celui de M. Damas sur l'histoire de la prononciation française du latin, ceux de M. De Groot sur le rythme du latin, de M. Marouzeau sur la stylistique.

La rentrée des cotisations n'a pu être maintenue au chiffre de l'année précédente que grâce à la vigilance et à l'énergie de notre Trésorière, qu'il convient de remercier chaleureusement. Ce sera lui faciliter sa tâche, et aussi épargner à la Société des frais considérables de correspondance et de recouvrements que d'acquitter la cotisation, conformément aux prescriptions statutaires, dans le premier trimestre de l'année.

Pour parer aux difficultés financières, il est souhaitable que chacun des membres de la Société s'emploie à recruter de nouvelles adhésions ou à provoquer des dons ; le Bureau est dès maintenant en mesure de faire connaître qu'une contribution anonyme de 1,000 francs est annoncée pour l'année 1935.

L'essor scientifique de notre Société ne se ralentit pas. Participation aux Congrès et manifestations scientifiques (comme la liaison effectuée cette année avec le Groupe romand à Alésia, l'organisation en cours du bi-millénaire horatien, la préparation du Congrès G. Budé), — voyages d'étude et missions (comme l'enquête de M. Grat dans les bibliothèques d'Espagne, les conférences de M. Albertini en Roumanie, de M. Carcopino en Belgique et en Espagne, de M. Constans à Rome, de M. Faider à Madrid, la réception de M. Marouzeau à Genève), — accueil à nos séances de membres étrangers et provinciaux, collaboration avec les Sociétés savantes, — ces différents aspects de notre activité font de la Société, pour le grand bien de la science, un centre d'études et de travail non pas seulement français, mais international.

Présentation des comptes.

M. MAROUZEAU présente, avec les explications qu'ils comportent, les comptes établis ainsi qu'il suit par la Trésorière :

Recettes :

Report d'exercice	129 fr.	66
Cotisations annuelles	18,739	90
Vente de la Revue et abonnements	7,045	80
Vente de la Collection d'études latines	3,274	» »
Subvention de la Caisse des recherches scientifiques	6,000	» »
Intérêt des dépôts	177	» »
Remboursement de bons décennaux	4,575	» »
Total	39,941 fr.	36

Dépenses :

Papeterie, dactylographie, frais de bureau	422 fr.	90
Poste, recouvrements, circulaires	808	80
Frais de banque et du compte postal	48	90
Cotisations	80	» »
Impression de la Revue (fasc. II de 1933, complément).	7,886	10
— — (fasc. I de 1934)	10,105	90
— — (fasc. II de 1934, provision)	4,000	» »
Tirages à part	1,695	85
Frais de l'éditeur	160	» »
Indemnité de rédaction	1,500	» »
Indemnité de secrétariat	2,000	» »
Indemnité de trésorerie	1,000	» »
Rétribution de collaborateurs	2,858	» »
Droits d'auteurs	2,434	» »
Gratifications et frais de séances	639	50
Achat de bons du Trésor	3,904	» »
Total	39,543 fr.	95

Avoir :

Société Générale	64 fr.	44
Compte de chèques postaux	225	32
Caisse de la Trésorière	107	65
Total	397 fr.	41

Montant égal : 39,941 fr. 36 — 39,543 fr. 95 = 397 fr. 41.

— La Commission des comptes, après examen des livres et pièces comptables, approuve les comptes ci-dessus :

Ch. PICARD, Ch. SAMARAN, H. YVON.

Élections.

L'Administrateur, rappelant que le Président, aux termes des statuts, doit être renouvelé à la fin de l'exercice, adresse à M. Barbelenet, au nom de la Société, un affectueux hommage. Il le remercie pour la bonne grâce avec laquelle il a dirigé nos débats, et il se plaît aussi à évoquer la manière si cordiale dont il a su recevoir nos confrères suisses lors de la réunion d'Alésia.

L'Assemblée procède aux élections, conformément aux dispositions statutaires, et constitue ainsi le Bureau pour l'année 1935 :

Président : M. E. ALBERTINI ;

Vice-présidents : MM. J. BAYET et Ch. PICARD ;

Administrateur : M. J. MAROUZEAU ;

Trésorière : Mlle J. WUILLEUMIER ;

Commissaires aux comptes : MM. A. GIFFARD, P. DE LABRIOLLE, Ch. SAMARAN.